

# FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00-PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

## LES MEURTRIERS DE L'HÉRITIÈRE.

CINQUIÈME PARTIE. — LE PROCÈS.

IV.

Pour toute réponse, l'aboyeuse porta ses mains à sa gorge contractée et qui se refusait à l'émission du son, tandis que ses yeux grands ouverts semblaient prêts à sortir de leurs orbites.

Un instant elle oscilla sur elle-même, comme prise d'ivresse; puis elle s'affaissa et roula sur le pavé de la cour.

Le gardien ouvrit la porte et s'élança vers elle, en appelant au secours. A cet appel, d'autres gardiens accoururent ainsi que plusieurs employés du greffe.

— Que se passe-t-il donc? demanda tout à coup une voix grave.

C'était celle du directeur de la prison, qui venait d'ouvrir une des fenêtres de son appartement situé au premier étage.

— C'est l'aboyeuse qui vient d'être prise d'un mal subit! répliqua le premier gardien.

— Eh bien, qu'on fasse venir l'interne de l'infirmerie, ou qu'on l'y transporte immédiatement.

Pendant ce court colloque, la malheureuse se débattait dans d'effroyables

convulsions, semblables à celles que nous avons décrites lors de la mort de Furet, succombant aux atteintes du même poison. Seulement, soit que l'aboyeuse eût moins de force de résistance, soit que la dose de strychnine eût été plus forte, l'action fut presque foudroyante, et, lorsque l'interne de service arriva près de la

détenue, elle avait déjà rendu le dernier soupir, et il ordonna en conséquence que le corps fut transporté dans la salle réservée aux morts.

— Que diable peut-elle bien avoir eu? disait-on autour de l'étudiant en médecine pendant qu'il inspectait le cadavre.

— C'est un épanchement au cerveau, répondit ce dernier après une courte et indifférente inspection.

— Elle a fini son temps conclut un gardien.

La mort d'une détenue n'était pas un fait assez considérable pour qu'on s'en occupe beaucoup. Quand à des soupçons du crime commis, qui donc eût pu en avoir? L'aboyeuse ne connaissait personne, n'avait ni amis ni ennemis. Elle était en prison, sans ressources... Nul ne pouvait avoir eu intérêt à sa mort, et nul ne songea à se demander si cette mort présentait quelque caractère insolite.

Elle avait sauvé la vie de la comtesse sans que celle-ci en eût le plus petit soupçon.

Le poison terrible préparé par le faux Pierre Henry avait fait son œuvre infâme, seulement... Seulement ce n'était point celle à qui il était destiné qui en avait été victime.

Pour la seconde fois, Jeanne échappait à la mort suspendue sur sa tête. On eût dit que quelque Providence invisible veillait sur elle et la protégeait.

C'est à peine si quelques journaux racontèrent, en deux mots, dans leurs "faits divers," cette mort subite. Et la mention



L'aboyeuse porta sa main à sa gorge contractée.